



Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Demande collecte de données

Sarah Leroux <sarah.leroux@airgeo.fr>

4 octobre 2023 à 11:18

À : Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Bonjour,

Vous avez notre bon pour accord pour le faire

Cordialement

Sarah LEROUX
Comptable18 rue du Devau
BP 60204
49302 CHOLET Cedex
Tél : 02 41 62 68 64
Fax : 02 41 62 87 05
sarah.leroux@airgeo.fr

Le mer. 4 oct. 2023 à 11:17, Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr> a écrit :

Bonjour Madame Leroux,

Comme convenu voici la demande d'ACD pour l'électricité.

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

- 09350506485802
- 14211287769988
- 15478002875619
- 14219536716402
- 09301302433845
- 09753545510415
- 09127062214264
- 14361505055070
- 14285528046305
- 09178581736808

Relatif au SIREN :

[-312614183](#)

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention

"BON POUR ACCORD"

Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.
Cordialement,



Pierre-Louis TETTAMANTI
Consultant en Énergie

pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr

07.57.90.34.09

www.dune-energie.fr

